

# Charte Forestière du Massif du Beaujolais

Avec le soutien de :



## COMPTE RENDU D'ACTIVITE

Présenté au Comité de Pilotage



Maison des forestiers et du bois du Beaujolais,  
le Jeudi 15 Octobre 2015

*Les Réalisations de 2015  
& les Pistes pour 2016*



Etaients présents :

**BARBARY Arthur**, Chargé de mission SMB  
**BARNERIAS Jean Charles**, DDT 42  
**BEAL Guillaume**, ONF  
**BEAUPERTUIT Henri**, Président ADEFOBEL  
**BOYER Christian**, Commune de Létra  
**BRULE Yves**, CRPF nord  
**CHAMBARD Marie**, Amis Guides en Terre Beaujolaise  
**CHAMPALLE Frédéric**, SARL Eau Energie  
**CHARBONNIER Quentin**, Leader Beaujolais Vert  
**CHASSY Jacques**, UFPR section Nord  
**CHIGNIER Bernard**, Commune de Belleruche  
**CHOMER Olivier**, CRPF Sud  
**CLERMONT Olivier**, Commune de Saint Mamert  
**COUTURIER Pierre**, Commune de St Bonnet de Troncy  
**DELOBEL Edith**, ANHB  
**DESCOMBES Gilles**, Commune de St Nizier d'Azergues  
**DIZIER Sandrine**, DDT69  
**DUBOST Patrick**, Commune de Beaujeu  
**DUPERRAY Antoine**, Conseiller Départemental 69  
**DURAND Daniel**, Saint Nizier sous Charlieu  
**FILEK Patrick**, Président ANHB  
**GUIBERT Marion**, Chargée de mission SYRRTA  
**GUILLEMARD François**, Président FIBOIS 69  
**HERVE Céline**, Chargée de mission CEN-RA  
**JONCHIER Dominique**, Commune de Saint Igny de Vers  
**LE BACQUER Hélène**, Directrice FIBOIS 69  
**LANOE Joël**, Commune de Mars  
**MARTINCOCHER Charles**, ANHB

**MATRAY Jean Luc**, Vice-Président Charlieu Belmont Communauté  
**MAURIAUD Louis**, Conseil Départemental 69  
**MORIN Alain**, Président de la CCHB  
**MOUREY Gérard**, Commune de Meaux la Montagne  
**PACCOUD Daniel**, Président du Syndicat Mixte du Beaujolais  
**PEILLON Yves**, Président UFPR  
**PORTE Noel**, Commune de Meaux la Montagne  
**REBUT Georges**, Administrateur MSA 01-69  
**REYNAUD Alexis**, chargé de mission SYRRTA  
**ROSSIER Bernard**, Commune de Lamure sur Azergues  
**ROUSSE Didier**, FRAPNA 69  
**SANLAVILLE Alexis**, bureau de l'ARDEF et exploitant forestier  
**SOUTRENON Michel**, Commune de St Hilaire sous Charlieu  
**THEVENET Elodie**, Chargée de mission IFB42  
**THEVENON René**, Commune de Monsols  
**TRAUB Nicolas**, Directeur par intérim du CRPF  
**TRICOT Cindy**, SARL Eau Energie  
**VANDAMME Céline**, DDT69  
**VIGNON Pascal**, Commune de Thizy les bourgs  
**MARTIN Douglas**, Animateur de la Charte Forestière du Massif du Beaujolais - FIBOIS 69



Etaients excusés :

**AUBONNET Michel**, Commune de CUINZIER  
**CELARY Audrey**, PEFC Rhône Alpes  
**DEHAVANNE Yves**, Commune du Cergne  
**DESCOMBES Teddy**, Commune de Jullié  
**DUBUIS Pascal**, Commune de Villers  
**GLATZ Philippe**, CRPF

**GRENOT Jacques** ; Propriétaires forestiers de la Loire  
**LACROIX Jérémie**, Commune de Charlieu  
**MOULIN Bernard**, Commune de Vougy  
**VERDEJO Fabrice**, Chambre d'Agriculture  
**VIVIER-MERLE Anne Marie**, Commune des Olmes

A. MORIN, Président de la communauté de Communes du Haut Beaujolais accueille les participants et les remercie d'être venus si nombreux puis donne la parole à D.MARTIN pour présenter le bilan des premiers mois d'actions de la Charte Forestière dont l'animation a débuté en juin 2015.

D. MARTIN commence par rappeler en quoi consiste la démarche de Charte Forestière du Beaujolais : Une concertation et un plan d'actions partagé entre plusieurs acteurs pour soutenir le développement durable du territoire en traitant des problématiques de la forêt et de la filière bois.

L'animateur annonce ensuite le déroulé de la séance : D'abord un retour sur les actions réalisées puis une présentation des pistes pour 2016. Par transparence, tous les axes de travail avancés dans le diagnostic de la Charte seront passés en revue.

## Réalisé 2015

### GERER LA FORET DANS L'INTERET COLLECTIF

#### Continuer la mise en gestion de la forêt :

D. MARTIN présente avec N. TRAUB les chiffres du CRPF depuis le début de l'année :

- 3000 contacts mails, tél ou courrier
- 300 conseils de terrain
- 23 nouveaux Plans Simples de Gestion pour 1100 Ha (total : 191 PSG pour 7900 Ha)
- 25 nouveaux Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles pour 185 Ha (total : 866 CBPS pour 5800 Ha)

Bilan : 13 700 Ha sous document de gestion, sur 33 000Ha de forêt.

#### Anticiper les effets du changement climatique sur la gestion forestière :

Le sujet a fait l'objet d'une séance de sensibilisation spécifique à laquelle une vingtaine de propriétaires ont participé le 30.10

D'autres formations proposées aux propriétaires forestiers par les forestiers concourent à cet objectif : diversification des essences, forêts anciennes, futaie irrégulière (traitées dans l'action suivante).

#### Concilier gestion forestière et Biodiversité :

N. TRAUB présente l'action conjointe CRPF-FRAPNA (financement DDT 69) sur la biodiversité dans les forêts anciennes. L'étude a permis de mettre en avant les forêts anciennes en tant qu'habitat pour la biodiversité (petits insectes témoins). Au total, les visites organisées pour les propriétaires ont touché 150 personnes.





C. Hervé, du Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône Alpes présente ensuite le bilan du CEN sur les zones humides sensible. L'accent est porté sur des opérations sylvicoles en milieux sensibles. Deux actions sont présentées pour mettre en avant les techniques utilisées afin de limiter l'impact aux sols. A. REYNAUD, du SYRTTA présente ensuite le détail d'un chantier par câble aérien. Un des 2 chantiers a fait l'objet d'une visite pour des propriétaires privés.

### Réaliser un comparatif économique et environnemental selon l'âge de coupe des bois

D. MARTIN présente le bilan de la journée du 3 octobre à destination des propriétaires forestiers : « Marchés et sylviculture du Douglas, quel avenir ? ». 70 propriétaires ont participé à la journée. La présentation du chercheur, Jacques Ranger (INRA), a montré l'importance de se préoccuper de la fertilité des sols. L'intervention de France Douglas et les échanges autour des tables rondes avec des représentants de la filière ont mis en avant l'impératif de produire un bois de qualité (sans nœuds noirs) et qu'une exploitation ciblée autour de 50-55 cm de diamètre était envisageable.

N. TRAUB a annoncé qu'un projet de coopération avec les fonds européens « Massif Central » était en cours de préparation sur l'impulsion du CRPF Bourgogne.



## MOBILISER DURABLEMENT LA RESSOURCE FORESTIERE

### Maintenir, accompagner et sensibiliser aux bonnes pratiques les ETF

D. MARTIN rappelle les enjeux de mobilisation des bois pour alimenter la filière et le rôle clé des ETF qui exercent des métiers difficiles et dangereux. Ces ETF n'étaient pas fédérés.

Les discussions avec les communes et les ETF sur la question de l'entretien des chemins ont mis en avant la nécessité de se regrouper. C'est dans le cadre de la Charte Forestière du Beaujolais qu'une vingtaine d'entreprises se sont engagées pour créer l'ARDEF (Association Rhodanienne Des Entreprises Forestières).

Un témoignage sur le plan d'actions de l'ARDEF a été présenté par A. Sanlaville (exploitant et administrateur de l'ARDEF) : développement professionnel, formations, représentation. G. Rebut (Administrateur de la MSA Ain-Rhône) s'est félicité de la démarche et du partenariat MSA-ARDEF pour des actions de prévention (panneaux de chantier + formation Sauveteur Secouriste du Travail)

Sur la question de l'entretien des chemins, H. BEAUPERTUIT (Président de l'ADEFBEL) a rappelé le rôle joué par les loisirs motorisés sur les dégradations de chemins.



### Inciter à la Création raisonnée de voirie forestière et de places de dépôt :

La question de la desserte forestière est importante dans le Beaujolais. Certains massifs sont mal desservis et nécessiteraient des aménagements conséquents. Alors que les communes éprouvent certaines difficultés à entretenir le réseau actuel, investir dans de nouvelles infrastructures s'avère souvent trop lourd pour les communes.

#### Entretien :

Au début de la charte du Beaujolais, les élus étaient très préoccupés par le passage des entreprises forestières et les dégradations des chemins.

La charte a construit un réseau de référents présents dans 73 des 89 communes du périmètre. Ce réseau a été sollicité pour faire remonter les problèmes rencontrés.

L'animateur s'est placé comme médiateur. Il a eu 14 sollicitations qui ont donné lieu à 4 visites sur place et à 3 actions de médiation entreprise-commune. La première chose a été de constater qu'environ 2% des chantiers laissent des chemins trop dégradés pour que les communes ne les acceptent. La seconde chose a été de créer l'ARDEF pour rassembler des entreprises qui s'engageaient à remettre en état les chemins lorsque la météo le permettait. Enfin, il a été décidé de mieux informer les élus en déclarant plus de chantiers (moins de 2Ha ou 4Ha et 500m<sup>3</sup>). Pour cela, Fibois Rhône a créé un formulaire simplifié sur son site. Ce formulaire permet aux entreprises de déclarer facilement les chantiers utilisant des engins lourds auprès des communes. Les entreprises adhérentes à l'ARDEF s'engagent à utiliser ce formulaire

A partir des questions fréquentes des élus, il a été organisé le 8 juillet 2015 une formation pour les élus sur la desserte forestière. 26 élus ont participé.

#### Création :

Les projets de création de desserte (voies structurantes) sont des projets lourds pour les communes. Dans le Rhône, aucun projet de création n'était en cours en juin 2015 (lancement des actions de la Charte), l'animateur et le DDT 69 ont mis en place un groupe de travail avec tous les partenaires intervenant sur le sujet pour fluidifier les échanges d'information. Ce groupe de travail s'appelle officieusement la « cellule voirie », elle se réunira périodiquement. Il y a actuellement 5 projets de création de dessertes soumis aux communes du territoire et qui attendent une maîtrise d'ouvrage.

Pour la Loire, J-C BERNERIAS (DDT 42) regrette la mutation du technicien PPRDF vers l'Ardèche. Ce technicien avait pour mission de travailler précisément sur la desserte et son travail était grandement apprécié. JL MATRAY (Charlieu Belmont) exprime aussi son regret et rappelle l'importance de « prendre le train qui passe » lorsqu'il y a des financements pour des actions possibles.



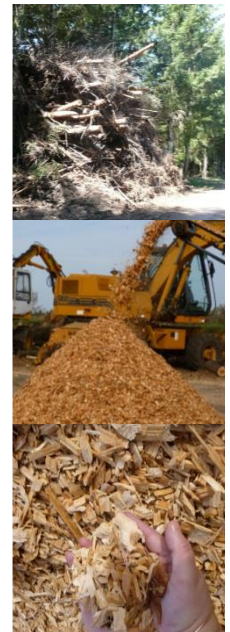
### Informier sur les conditions d'approvisionnement en bois énergie :

L'animateur annonce qu'aucune avancée significative n'a été réalisée sur ce point.

M. MORIN prend la parole pour exprimer son inquiétude sur la pression que représente le développement des grosses chaufferies bois et qu'il serait bon d'évaluer l'impact sur les forêts du Beaujolais.

D. MARTIN rappelle que le bois énergie n'est pas un objectif de production pour un sylviculteur « digne de ce nom ». La typologie des forêts du Beaujolais permet au sylviculteur de s'appuyer sur la production de bois d'œuvre pour être viable.

F. CHAMPALLE prend la parole pour expliquer qu'une concurrence entre le bois d'industrie et le bois énergie avait été crainte en 2005 mais que pour l'instant le bois énergie n'avait pas remis en cause l'industrie du papier et des panneaux.



## SOUTENIR LA FILIERE BOIS LOCALE

### Promouvoir l'utilisation du Douglas dans la construction

Très apprécié en France et en Europe, le Douglas se trouve peu utilisé localement.

L'animateur présente la campagne de communication « Pourquoi douglas.com ». La campagne a été affichée sur des panneaux 4/3 dans Lyon et Villefranche sur Saône. Cette campagne est destinée au grand public. L'objectif est d'interpeler grâce au slogan et au visuel décalé avant de renvoyer vers le site internet. L'impact de la campagne a dépassé la sphère locale et plus de 17 000 visites ont été enregistrées sur les pages internet.

Le deuxième moment fort a été le 2 octobre 2015. La journée était organisée pour les prescripteurs bois (architectes et bureaux d'étude).

Une vingtaine de personnes a participé. La journée comprenait deux visites de bâtiments. Un premier bâtiment en structure bois avec une façade enduite. Le second, la maison des forestiers du Beaujolais, à 97% en bois. L'actualité du moment imposait de montrer que bâtiment bois ne rimait pas forcément avec bardage bois.





### Veiller à la prise en compte de la Forêt et du bois dans l'aménagement des communes (PLU...) :

N.TRAUB (CRPF) rappelle que le classement en « Espace Boisé Classé » dans les documents d'urbanisme doit se faire avec quelques précautions. La DDT 69 prévoit une réunion d'information pour les bureaux d'étude en urbanisme actifs sur le Rhône, le 30 Novembre. L'UFPR, le CRPF et l'animateur de la Charte Forestière du Beaujolais participeront ensemble à la matinée pour expliquer les besoins des forestiers (propriétaire et entreprises).

J-C BERNERIAS (DDT 42) propose à la DDT 69 d'inviter à la réunion des bureaux d'études actifs dans la Loire. Les coordonnées de ces bureaux d'étude seront rapidement transmises.

### Accompagner les entreprises de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> transformation :

F.GUILLEMARD (Fibois Rhône) présente la démarche de marque collective « Bois du Massif Central ». Ce projet est porté par l'association des communes forestières Auvergne-Rhône Alpes.

L'objectif est de permettre à des élus de spécifier un bois labellisé « massif central » dans les marchés publics. F.GUILLEMARD confirme l'intérêt du projet et souligne l'implication des interprofessions départementales rhônalpines concernées pour suivre le projet.



## MIEUX CONNAÎTRE LA FORÊT ET LE BOIS

### Sensibiliser et communiquer sur les fonctions et rôles de la filière

L'animateur survole le point en annonçant que c'est le quotidien de tous les partenaires de la Charte forestière à travers leurs organisations de salons, visites, conférences sans que cela soit forcément affiché sous cet angle. La préparation d'un guide sur les parcelles exemplaires sera rapidement lancée.

### Construire une offre touristique liée à la forêt

Quelques discussions ont déjà eu lieu avec les offices du tourisme et la communauté de communes du territoire pour mettre en avant la filière à des endroits fréquentés par les touristes. Les projets d'aménagement autour du Mont Saint Rigaud et du sentier de Saint Jacques de Compostelle pourraient être des supports pour faire de la pédagogie.

### Animer, suivre et évaluer la charte forestière du beaujolais

L'animateur présente son ressenti sur ces premiers mois d'action. Il insiste sur le besoin de mieux être informé sur les actions en cours. F.GUILLEMARD rappelle que le travail a démarré il y a seulement 5 mois.

D.PACCOUD (Syndicat Mixte du Beaujolais) exprime sa satisfaction quant au dynamisme de la Charte et de son animation.



## GERER LA FORET DANS L'INTERET COLLECTIF

### Continuer la mise en gestion de la forêt :

- Il s'agira de maintenir l'animation locale, continuer le conseil et de favoriser les regroupements de propriétaires.

### Anticiper les effets du changement climatique sur la gestion forestière :

- Poursuivre la sensibilisation

### Concilier gestion forestière et Biodiversité :

- La poursuite de l'étude FRAPNA-CRPF sur la biodiversité dans les forêts est en cours d'étude par la DDT 69.
- Les contrats de rivières se proposent d'être les interlocuteurs pour de futurs projets.
- Etudier l'opportunité sur l'enrichissement des sols

### Réaliser un comparatif économique et environnemental selon l'âge de coupe des bois :

- Partir du scénario 50-55 cm pour conseiller les sylviculteurs sur le maintien de la fertilité des sols
- Suivre le dossier à l'échelle du Massif central.



## MOBILISER DURABLEMENT LA RESSOURCE FORESTIERE

### Maintenir, accompagner et sensibiliser aux bonnes pratiques les ETF :

- Poursuivre l'animation des ETF,
- Travailler sur les points noirs en forêt
- Associer les ETF aux projets de création de desserte.

### Inciter à la Création raisonnée de voirie forestière et de places de dépôt :

- Continuer à fluidifier les échanges avec la cellule voirie
- Militer pour une prise de compétence intercommunale

### Informier sur les conditions d'approvisionnement en bois énergie :

- Recueillir des données régionales pour rassurer au niveau local





## SOUTENIR LA FILIERE BOIS LOCALE

### Promouvoir l'utilisation du Douglas dans la construction :

- Organiser des visites de bâtiments
- Etendre la promotion du douglas au massif central

### Veiller à la prise en compte de la Forêt et du bois dans l'aménagement :

- Suivre les travaux d'actualisation du SCOT.

### Accompagner les entreprises de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> transformation :

- Communiquer sur l'essence locale
- Se rapprocher du CAUE



## MIEUX CONNAÎTRE LA FORÊT ET LE BOIS

### Sensibiliser et communiquer sur les fonctions et rôles de la filière :

- Poursuivre les actions de sensibilisation du grand public
- Travailler sur l'image des métiers
- Cibler les scolaires

### Construire une offre touristique liée à la forêt

- Favoriser les sentiers déjà fréquentés
- Aménager quelques espaces pédagogiques

### Animer, suivre et évaluer la charte

- Renforcer le temps de coordination des acteurs et des actions



Le Comité de Pilotage se termine à 11h40. Tous les participants se remerciés de leur implication et les échanges se finissent autour du buffet.

# MONSOLS Une charte pour une gestion de la forêt qui répond à l'intérêt collectif

**Filière bois.** Une cinquantaine de personnes était réunie, ce jeudi 15 octobre, à la Maison des forestiers et du Bois du Col de Crie, à Monsols, pour évoquer cette charte forestière du Massif du Beaujolais Vert qui concerne 89 communes et quelque 105 000 hectares de forêt.

Un propriétaire forestier, un exploitant forestier, un technicien forestier, un défenseur de l'environnement, un élu municipal, un usager lambda de la forêt qu'il soit touriste, promeneur, (il en passerait 13 000 personnes par an dans le massif du Saint-Rigaud) ou encore riverain : tous ont une vision personnelle de la forêt, une histoire avec elle. Chacun y porte un intérêt

particulier et entend bien le défendre. La difficulté consiste néanmoins à faire converger ses points de vue. C'est ce à quoi s'emploie, par exemple, Fibois Rhône, acteur important de la filière-bois en réunissant tous ces partenaires cités préalablement autour de l'établissement d'une Charte forestière du Massif du Beaujolais Vert. Si bien que jeudi 15 octobre, une cinquantaine de personnes étaient réunies à la Maison des forestiers et du Bois du Col de Crie, à Monsols pour en discuter.

locale, et une meilleure connaissance de la forêt à apporter au grand public. Le périmètre de la charte concerne 89 communes, 78 000 habitants, 105 000 hectares de forêt dont 95 % de la surface est en forêt privée, 800 entreprises et 1 569 emplois. Cependant la filière-bois reste une filière méconnue. Il s'agit donc d'améliorer le contact avec les quelque 14 000 propriétaires, d'envisager des conseils sur le terrain via des visites et des animations. Mais aussi de mieux appréhender la forêt dans sa biodiversité (respect des milieux particuliers à préserver), de faire prendre conscience aux propriétaires du risque d'appauvrissement du sol de par les rotations de coupe trop rapides, de tendre à un diamètre de coupe minima de 50/55 cm de diamètre, ou encore de considérer aussi la demande existante en gros bois... Une association rhodanienne des entreprises forestières (ARDEF) est créée pour améliorer l'image des travaux en forêt. Et dès 2016, une déclaration précise et ponctuelle de ces travaux sera faite aux communes concernées avec un état des lieux possible avant et après intervention, ce qui devrait permettre, à terme, de régler les dégradations des voies et chemins forestiers. Une exploitation réfléchie



Douglas Martin, chargé de mission, a présenté une Charte forestière pour le territoire Beaujolais très exhaustive incluant toutes les compétences, ressources et intérêts liés à la forêt. Photo Alain Michel

du douglas devrait permettre également de redorer le blason de cette essence à fort potentiel au sein d'une sylviculture qui inclurait davantage le mélange des essences, la promotion d'une futaie irrégulière, avec aussi, à l'autre bout de la chaîne, l'utilisation accrue des bois locaux, du douglas local. ■

De notre correspondant local Alain Michel

## Repères

La filière bois sur le canton de Monsols 148 entreprises et 209 emplois dépendent de la filière bois et se répartissent ainsi : l'exploitation et la sylviculture : 116 emplois, sciage/traitement : 44 emplois, menuiserie : 15 emplois, emballage : 30 emplois, Charpente : 4 emplois.

## Améliorer le contact avec les 14 000 propriétaires

Les enjeux de cette Charte sont la gestion de la forêt dans l'intérêt collectif : la mobilisation durable du bois (l'âge de coupe, les bonnes pratiques en matière de sylviculture...), le soutien à la filière-bois

# Haut-Beaujolais

## Monsols

# Les coulisses du douglas pour les professionnels et propriétaires

Pour Hélène Le Bacquer, directrice de Fibois Rhône, ce colloque voulait démontrer aux professionnels les multiples usages du douglas, et elle a commencé son tour du Beaujolais par la visite d'une salle des fêtes privée... et crèpe, avant de demander à Nathalie Cinquin, l'architecte, d'expliquer ses choix techniques et esthétiques à la Maison des forestiers et du bois. "Le douglas n'est pas forcément synonyme de façades en bardages grisâtres, et le bois grisé ne veut pas dire pourri !", a martelé la responsable de l'association interprofessionnelle.



Pour France-Douglas, ce colloque avait aussi pour objectif d'expliquer aux professionnels les potentiels techniques, les

applications, les produits normalisés de ce bois local, et aux propriétaires l'économie du douglas en France, et ses

perspectives de développement. Sa progression dans les matériaux utilisés pour la construction supposera une industrialisation de son processus de transformation, et, du coup, renforce les exigences de qualité des bois. Un enjeu de taille pour les sylviculteurs confrontés aujourd'hui à l'insuccès des gros bois. Avec une vingtaine de participants vendredi, et 70 samedi, cette manifestation a eu le succès escompté par ses organisateurs, Fibois Rhône, France-Douglas, organisme de promotion interprofessionnel, le CRPF et l'UPF Rhône.